

Le petit collecteur

BULLETIN D'INFORMATION 25 / MAI 2026

DOSSIER / P 3-6

**Comprendre
pour agir**

SENSIBILISATION / P 7

La Maison de l'Eau
prend forme
Des plantes remarquables...
et remarquées !

ACTUALITÉS / P 8

Les métiers
du SIARE



La résilience s'organise sur le territoire !

Éditorial

L'importance d'une gestion de l'eau par bassin versant

L'eau ne connaît pas les limites administratives des territoires, elle coule et suit la pente de l'amont vers l'aval. C'est pourquoi le service public s'organise selon la logique des bassins versants.

C'est la seule logique qui permet **une gestion cohérente et efficace** de l'assainissement et des milieux aquatiques.

C'est aussi la seule logique qui permet **la solidarité entre les territoires**, entre l'amont et l'aval, entre les communes qui, n'appartenant pas aux mêmes intercommunalités, partagent pourtant le même bassin versant.

Si chaque commune avait une approche différenciée de la gestion de l'eau, on imagine aisément les risques de dysfonctionnement qui en résulteraient.

Ainsi, chaque investissement d'un point du bassin **bénéficie à l'intérêt général de tous**, couvrant par exemple les risques d'inondation dans les villes situées dans les points bas et la responsabilité des villes des points hauts.

Le SIARE applique cette logique de gestion au sein d'un même bassin versant et entre les bassins versants des 26 communes membres pour l'intérêt général : celui des usagers et de notre environnement.

Bonne lecture !



Jean-Pierre ENJALBERT
Président du SIARE

La résili

Si l'eau est une ressource aussi précieuse que fragile, la gestion de cette ressource naturelle vitale est confrontée à de multiples enjeux qui s'exercent à des échelles géographiques bien définies et délimitées par des frontières naturelles. Suivant le relief et les espaces, l'aménagement du territoire doit permettre de restaurer et de protéger le cycle de l'eau, de sa source jusqu'à ses exutoires.

Combien de bassins versants sont présents sur le territoire du SIARE ?

Le territoire du SIARE s'étend sur **11 183 hectares** et recouvre **5 bassins** versants :

- Le ru d'Enghien et le ru des Haras qui s'écoulent jusqu'à la Seine.
- Les rus de Liesse, de Montubois et du Vieux Moutiers qui se jettent dans l'Oise.

Resilience s'organise

sur le territoire !

Face à l'urgence climatique et à la multiplication des risques, le SIARE s'adapte et anticipe par la mise en place de solutions durables. Organiser la résilience du territoire, c'est réussir à trouver cet équilibre entre prise de conscience des nouvelles dynamiques et nécessité de transformation pour notre bien commun.

La notion de bassin versant, une logique à respecter

Un bassin versant est un espace dynamique, unique par sa taille, sa forme ou son orientation.

Autrement dit, **il s'agit d'une réalité géographique et hydrologique** qui va au-delà des limites administratives des communes ou des communautés d'agglomération.

Cette zone délimitée par le relief rassemble l'ensemble des écoulements des eaux de surface (pluie, cours d'eau, etc.) vers un même point situé à une altitude inférieure appelé **l'exutoire**. Chaque goutte d'eau qui tombe dans cette zone rejoint donc un milieu aquatique : en l'occurrence une rivière, un plan d'eau ou une nappe phréatique.

Les activités humaines ont un impact significatif sur la quantité et la qualité de l'eau qui s'écoule. Si au commencement, l'eau qui tombe ne subit aucune altération, avec le ruissellement, celle-ci emporte diverses particules naturelles ou polluées venant bouleverser son état initial. C'est pourquoi, son cheminement d'amont vers l'aval nécessite une démarche solidaire à l'intérieur et entre les bassins versants.

La gestion de l'eau, un enjeu crucial en lien avec les problématiques des territoires

Pour mieux appréhender les enjeux en matière de gestion de l'eau, il est nécessaire de comprendre les problématiques de chaque territoire. Sur celui du SIARE, trois impératifs sont à prendre en compte :

L'imperméabilisation des sols et les risques d'inondation

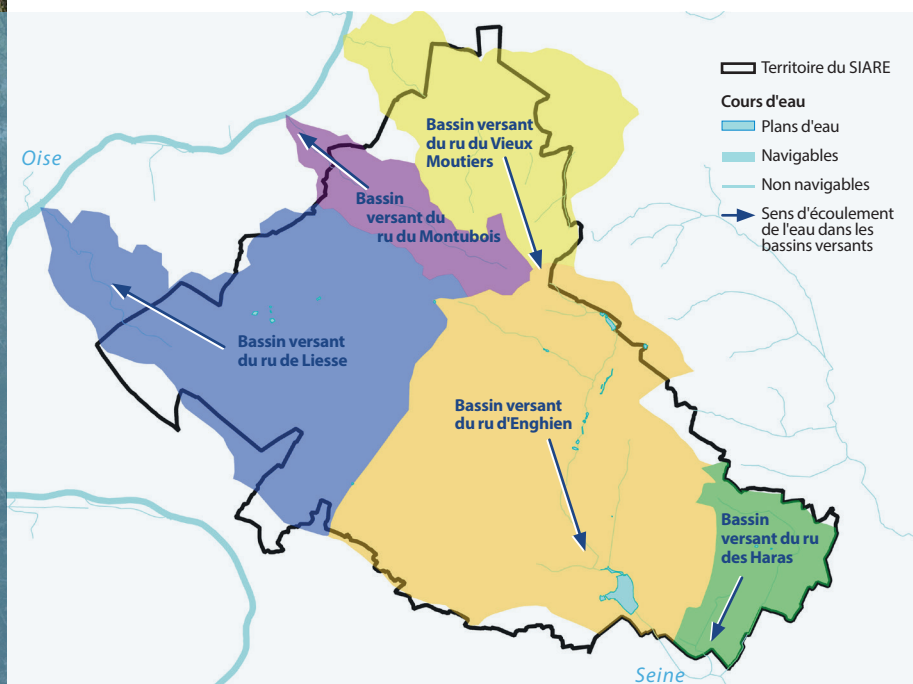
L'urbanisation d'hier et d'aujourd'hui participe à l'imperméabilisation des sols, entraînant, lors de fortes précipitations, des ruissellements rapides et soutenus. Dès lors, les ouvrages conçus pour recueillir les eaux pluviales ne parviennent plus à accomplir leur mission, provoquant ainsi des débordements.

La qualité de l'eau et les risques de pollution

Le bon état des milieux aquatiques et humides est un objectif particulièrement difficile à atteindre. De nombreux tronçons de cours d'eau sont artificialisés ou busés, ce qui ne permet pas de garantir un état écologique et chimique optimum. Des pollutions diverses comme les déversements de produits toxiques, les jets de débris ou celles engendrées par les erreurs de branchement contribuent aussi à dégrader la qualité de l'eau.

La biodiversité en danger et la préservation des milieux naturels

Les menaces qui pèsent sur la biodiversité sont en corrélation directe avec l'imperméabilisation des sols et la qualité de l'eau. Le drainage, la dégradation ou la destruction des zones humides, la canalisation des cours d'eau ou encore la modification des berges sont les atteintes principales à la pérennité des écosystèmes présents dans les milieux aquatiques. La pollution des milieux aquatiques par les activités humaines participent également à la disparition de la biodiversité.



Se diriger vers une culture de la résilience

En respectant cette logique de bassin versant et face aux réalités du territoire, le SIARE se mobilise, en concertation avec les différents acteurs locaux, pour répondre pleinement à ses missions de service public.

Maintenir cette démarche globale, c'est garantir une gestion durable et équilibrée des écosystèmes. C'est aussi décider de mettre en place des chantiers capables de limiter les risques, tout en renforçant l'attractivité et la qualité de vie sur le territoire. Que ce soit face aux risques d'inondation, de pollution, ou de disparition de la biodiversité, des solutions d'aménagements durables doivent être mises en œuvre pour réduire notre vulnérabilité face aux aléas et protéger les milieux naturels de l'impact des activités humaines.



Les chantiers d'aujourd'hui pour construire l'avenir



Création d'une station d'épuration écologique

ÉTAPE DES TRAVAUX : ACHÉVÉS

LIEU : BÉTHEMONT-LA-FORÊT / CHAUVRY

Les travaux de la station d'épuration à filtres plantés de roseaux ont été finalisés en janvier 2026. **Utilisant des techniques végétales novatrices, ce type d'éco-station est l'une des premières en son genre dans le Val d'Oise.**

Une fois les travaux de raccordement des habitations réalisés, les eaux usées des deux communes concernées seront traitées par la station d'épuration et rejoindront ensuite le ru des Glaises. **Ce petit ruisseau a été réhabilité et valorisé par le SIARE en mars 2026.**



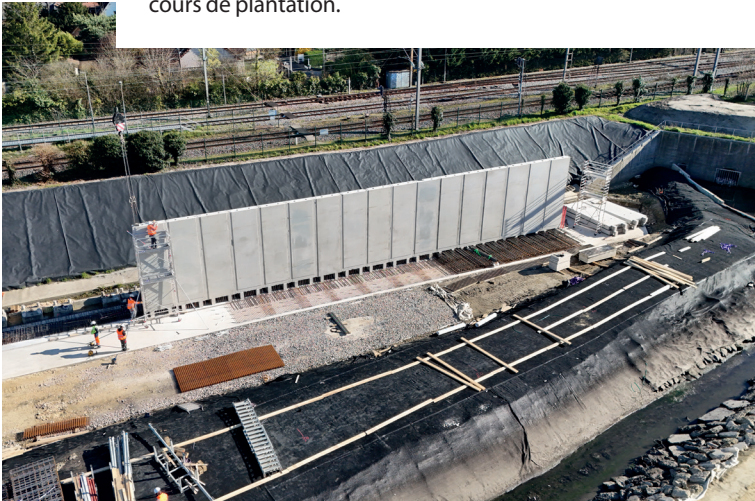
Refonte du bassin de rétention de la « Mare de Beauchamp »

ÉTAPE DES TRAVAUX : EN COURS

LIEU : PIERRELAYE

Débuté en septembre 2025, le projet de réaménagement de cet ouvrage stratégique dans la lutte contre les inondations se poursuit. **Le mur venant isoler le bassin de rétention du talus SNCF est en phase d'installation.** Cette étape du chantier vise à **sécuriser les voies ferroviaires de toute érosion du talus** et conforter le rôle de stockage et de régulation du bassin.

Pour répondre **aux problématiques de pollutions constatées** à l'arrivée des eaux pluviales dans le bassin, **des espèces végétales dépolluantes** sont également en cours de plantation.



Aménagement écologique des berges du lac Nord

ÉTAPE DES TRAVAUX : EN COURS

LIEU : SOISY-SOUS-MONTMORENCY

Avenue Victor Hugo, l'aménagement des berges du lac Nord se poursuit. Les berges béton ont été supprimées et **près de 170 mètres linéaires ont été végétalisés** pour améliorer la qualité de l'eau, développer la biodiversité du site et sécuriser la promenade.

Le secteur a été aménagé en parc ouvert au public, disposant d'espaces engazonnés, d'un cheminement piéton et de deux pontons en platelage bois. Il ouvrira ses portes très prochainement.



Réaménagement écologique du bassin des Moulinets

ÉTAPE DES TRAVAUX : EN COURS

LIEU : EAUBONNE

Au mois de mars 2026, les travaux ont commencé par la renaturation des berges. Objectifs recherchés : pallier l'érosion et permettre l'épuration naturelle de l'eau. Parmi les autres étapes notables du chantier, **une zone humide de 150 m² est en cours de création** en remplacement de la placette béton située au nord-ouest du bassin.



Restauration du ru de Montlignon

ÉTAPE DES TRAVAUX : EN COURS

LIEU : EAUBONNE

À la suite de l'étude portant sur le bassin versant du ru d'Enghien, deux portions du ru de Montlignon sont concernées par des travaux de restauration.

Le chantier a commencé au mois de janvier 2026 par la réouverture des tronçons couverts, l'adoucissement et la végétalisation des berges en aval de l'avenue Voltaire. Aux 2 et 4 avenue Jean-Jacques Rousseau, le ru a été dévié sur la parcelle communale attenante afin de limiter les risques d'inondation pour les riverains.

Les derniers travaux à réaliser sur le secteur concernent le réaménagement du square du lavoir à la suite des travaux de déviation.



Aménagements de lutte contre les inondations par ruissellement

ÉTAPE DES TRAVAUX : EN COURS

LIEU : SAINT-PRIX

L'étude sur le ruissellement et l'érosion des sols en forêt de Montmorency a révélé que lors de fortes précipitations, **le secteur Grande Montagne engendre des ruissellements particulièrement importants qui se répercutent sur les habitations situées en aval.**

Un programme d'aménagement d'hydraulique douce a donc été défini, faisant appel au génie végétal. **Les travaux sont en cours** et prévoient avec l'optimisation des mares présentes, la création de noues végétalisées et de revers d'eau.



Restauration d'une zone humide et renaturation du ru de Corbon

ÉTAPE DES TRAVAUX : ACHEVÉS

LIEU : MONTLIGNON

Localisées à proximité d'une zone pavillonnaire, **quatre parcelles forestières ont été acquises par le SIARE** et préservées de toute construction pour **pérenniser la zone humide existante et permettre au ru qui traverse ce secteur de retrouver sa morphologie sinueuse naturelle.** Objectifs : ralentir les écoulements lors des fortes précipitations et développer la biodiversité du site.



En savoir plus sur les chantiers du SIARE

Une nouvelle feuille de route à prendre en compte

Le schéma directeur du SIARE a été finalisé en 2025. Ce document est essentiel pour mieux connaître les enjeux et problématiques de notre territoire et ainsi préparer les futures opérations à mener.

C'est quoi un Schéma Directeur d'Assainissement ?

1 outil stratégique qui décline les actions sur 10 ans



Il intègre

l'assainissement



les eaux pluviales



la GEMAPI

(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)



+ Il définit les **acquisitions foncières** nécessaires



+ Il est élaboré et sa mise en œuvre sera déclinée en **concertation** avec les **acteurs locaux**



Les trois objectifs de ce document de planification



Pérenniser le patrimoine (les ouvrages et les réseaux d'eaux usées et pluviales)



Protéger le milieu naturel des risques de pollution



Lutter contre les inondations et débordements

Les actions prévues



Un programme d'investissement : **176 opérations inscrites** pour un montant de près de **300 millions € TTC**



Un programme d'exploitation : maintenance préventive, entretien courant, curage, contrôle de conformité des branchements...

Les deux enjeux principaux mis en avant :

La déconnexion des eaux pluviales



Déconnecter les eaux pluviales du réseau, c'est prévenir les risques de débordements et d'inondations, en réduisant le volume d'eau déversé dans les canalisations. En outre, une gestion des eaux pluviales à la parcelle permet de réduire les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Cela permet aussi de préserver le cycle naturel de l'eau : en s'infiltrant dans le sol, l'eau de pluie recharge les nappes phréatiques.

Une étude du potentiel de déconnexion a été réalisée dans le cadre du schéma directeur du SIARE :

→ **Quatre critères pris en compte** : la pente, le coefficient d'imperméabilisation, la proximité de la parcelle avec les espaces verts publics, la présence d'une nappe affleurante.

→ Pour chaque parcelle du territoire, un **indice de déconnexion** a été élaboré : **très facile** **facile** **moyenne** **difficile**

RÉSULTATS : 4 216 ha de surface jugés très facilement et facilement débranchables dont :



- 3 650 ha en zone urbaine
- 2 882 ha en parcelle privée

Vous pouvez agir en gérant les eaux de pluie à la parcelle ! Voir en page 8 pour scanner le QR code de notre guide.



La mise en conformité des branchements d'assainissement



Bon nombre d'habitations comportent des anomalies : lorsque la canalisation d'eaux pluviales d'une propriété privée est raccordée sur la canalisation publique d'eaux usées, et *vice versa*. Cela provoque différents problèmes : pollution chronique des milieux aquatiques, dysfonctionnements et débordements du réseau.

Corriger ces erreurs de branchement, c'est améliorer la qualité de l'eau et nous épargner des investissements coûteux (canalisations plus importantes, bassins de rétention plus nombreux).



Vérifiez la conformité de vos branchements en demandant un contrôle de conformité, c'est obligatoire en cas de vente immobilière !

En cas de non-conformité, une aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie peut vous être attribuée pour la réalisation des travaux, contactez-nous :

✉ conformite@siare.net | ☎ 01 30 10 60 70

Sensibiliser

La Maison de l'Eau prend forme

Le chantier continue, avenue Kellermann, à Saint-Gratien. À ce jour, la structure extérieure est pratiquement finalisée. Les aménagements intérieurs se déroulent en parallèle avec la pose des cloisons et la mise en place de l'électricité.

Encore un peu de patience ! La livraison du bâtiment est prévue pour l'automne 2026.

Quelles activités sont prévues à la Maison de l'Eau ?

Ateliers pédagogiques, conférences, expositions, balades commentées... Ce lieu a vocation à devenir un endroit ressource dans le Val d'Oise pour sensibiliser aux enjeux de l'eau. Le programme d'événements 2026-2027 est en cours d'élaboration.

Pour en savoir plus

sur les différentes étapes de la construction de la Maison de l'Eau, retrouvez notre série de vidéos.



LE SAVIEZ-VOUS ?

À proximité immédiate de la Maison de l'Eau se trouve le bassin rond. Cet ouvrage technique enterré a été réhabilité en parallèle du chantier de construction. Une nouvelle dalle béton a été coulée pour protéger les infrastructures souterraines et sécuriser son accès pour les équipes.

Botanique

Des plantes remarquables... et remarquées !

Notre territoire abrite des plantes rares, qui témoignent de la qualité de nos milieux et de l'équilibre fragile dont nous avons collectivement la responsabilité. Cette richesse du vivant, ces maillons de la biodiversité, ces trésors botaniques sont sous tension, en Ile-de-France, comme partout ailleurs.

Cet enjeu de protection est l'une de nos missions essentielles, elle requiert volonté et solidarité à l'échelle de nos bassins versants. La restauration de berges et des zones humides sont des actions concrètes que le SIARE engage afin de sauvegarder et/ou de réhabiliter ces milieux propices au développement de la biodiversité.

Une espèce présente un enjeu de conservation lorsqu'elle est menacée ou quasi-menacée en Ile-de-France et/ou plus généralement en France. Elle peut être évaluée comme « Rare », « Très rare » ou « Extrêmement rare » dans le catalogue de la flore vasculaire* d'Ile-de-France (CBNBP, 2020).



Sur le territoire, différentes espèces remarquables ont été recensées dans les inventaires de la flore réalisés par le SIARE et partagés avec les différents acteurs locaux.

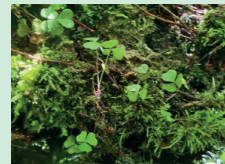
Ainsi, au niveau de la future zone humide pédagogique, à Eaubonne, le **Cerisier à grappe** (*Prunus padus*), une espèce « Rare » typique des zones humides mais non indigène a été identifiée.

© Agnieszka Kwiecień (Nova) — Travail personnel

* La flore sauvage vasculaire désigne les plantes à fleurs, les conifères et les fougères.

Quant à la zone humide de Béthemont-la-Forêt, une espèce patrimoniale y a été recensée. Il s'agit de la **Laïche à épis espacé** (*Carex strigosa*). Cette plante est considérée comme « Déterminante ZNIEFF » (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique). Elle est aussi catégorisée comme « Très rare » sur la liste hiérarchisée des espèces d'Ile-de-France et « En danger » sur la liste rouge régionale d'Ile-de-France.

De plus, dans le secteur des étangs Marie, à Saint-Prix, a été observée l'**Oxalis petite-oseille** (*Oxalis acetosella*), une espèce « Rare » mais sans statut de menace. Elle se trouve généralement à proximité de sources d'eau et de zones de ruissellement.



À proximité des étangs de la Chasse, en forêt de Montmorency, une espèce « Rare » a été identifiée. Il s'agit de l'**Ail des ours** (*Allium ursinum*). Présente sur des sols assez humides et frais, la plante est également considérée comme « Déterminante ZNIEFF ».



Enfin, à Saint-Leu-la-Forêt, au niveau de la zone humide, le **Sison** (*Sison amomum*), une espèce « Rare » et protégée mais sans statut de menace, a été inventoriée.

Jean-Pierre ENJALBERT, Président du SIARE

À lire

GUIDE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES À LA PARCELLE



GUIDE D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU



Les métiers du SIARE

Découvrez l'action du SIARE, par celles et ceux qui y travaillent au quotidien.



Alixia MIAUX
Ingénieure au Bureau d'Études et Travaux

► Depuis quand travaillez-vous au SIARE ?

Je suis arrivée au SIARE en décembre 2023 après un parcours plutôt technique : j'ai d'abord obtenu un baccalauréat en génie civil, avant de poursuivre avec une licence de géographie et

aménagement, puis un master en aménagement et urbanisme. Mon rôle consiste aujourd'hui à mener des missions d'études et à piloter le suivi des travaux. Cette complémentarité m'intéresse beaucoup car je peux suivre un projet dans son ensemble, de sa conception à sa réalisation concrète sur le terrain.

► Plus concrètement, comment se déroulent vos missions ?

Je mène des opérations liées à la gestion des eaux usées et des eaux pluviales. Je pilote l'ensemble des étapes d'un projet, de la phase d'études – incluant le diagnostic, l'avant-projet et le projet donné aux entreprises de travaux – jusqu'à la rédaction du dossier de consultation des entreprises (DCE), en collaboration avec le service juridique. J'assure ensuite le suivi des travaux, en lien étroit avec la maîtrise d'œuvre qui m'accompagne tout au long du processus. Bien que les projets s'inscrivent souvent sur le long terme et évoluent au gré des changements réglementaires, je trouve enrichissant de les suivre dans leur globalité.

► Êtes-vous confrontée à un ou des défis au quotidien ?

Le principal défi réside dans le respect des délais, souvent contraints, tout en réussissant à coordonner les interventions des différents acteurs des travaux. Ces exigences rythment fortement les projets et demandent une grande capacité d'adaptation. Des aléas – qu'ils soient techniques, financiers ou liés aux orientations des élus – peuvent impacter significativement le déroulement d'un projet.

► Un motif de satisfaction dans votre travail ?

Au-delà de la partie « Études », ce poste me permet d'investir pleinement le volet technique, le suivi des travaux. Je m'y retrouve donc pleinement, car cela correspond à ce que j'aime faire. C'est ce qui me motive au quotidien.



Rémi MAYOU
Ingénieur/administrateur SIG

► Pourriez-vous définir votre métier (qu'est-ce que cela signifie « SIG ») ? Est-ce que cette fonction intègre un volet « cartographie » ?

En tant qu'administrateur SIG, ma mission consiste à piloter le Système d'Information

Géographique à travers deux volets complémentaires : la gestion des outils logiciels et l'administration des données – qui alimentent ces logiciels. Au quotidien, mon rôle est de collecter et d'enrichir les bases de données afin d'offrir une visualisation spatiale fidèle de l'ensemble des ouvrages gérés par le SIARE sur tout le territoire. Je m'appuie sur des logiciels techniques spécifiques qui permettent de compiler et d'exploiter les données (data).

Aujourd'hui, mon métier a évolué : nous ne produisons plus de cartes « papier ». L'enjeu réside désormais dans la maîtrise technique des outils et l'administration rigoureuse des data, qui permettent à l'ensemble des services du Syndicat de visualiser et d'analyser la donnée géographique en temps réel. C'est cette double expertise, entre ingénierie logicielle et structuration des données, qui garantit la fiabilité de notre connaissance du terrain.

► Sur quel projet travaillez-vous actuellement ?

À Bessancourt, par exemple, le SIARE gère l'intégralité du réseau d'assainissement, des branchements individuels aux collecteurs principaux. Sur cette commune, des réseaux d'assainissement nouvellement créés par un aménageur ont été rétrocédés au SIARE, ma mission consiste en l'intégration des plans fournis. Faute de connaissances préalables sur ce secteur, ce travail de structuration a été essentiel pour obtenir une cartographie précise du réseau et de son insertion sur le territoire.

► Quelle est la dimension collective au sein des missions d'un ingénieur SIG ?

Mon poste est une fonction support : je centralise les données pour les partager avec l'ensemble des services. Ces données sont regroupées et croisées, à partir des data collectées par les collègues lors de la réalisation de travaux. Elles alimentent le SIG et fournissent une vision cartographique précise à disposition de tous. Au-delà de ce partage, j'interviens dès que leurs besoins dépassent la maîtrise courante des logiciels. Ils me sollicitent alors pour réaliser des analyses complexes ou des extractions de données pointues.

